

Compte rendu de la Conférence « Enjeux de gestion au rendement maximal durable pour les pêcheries »



Conférence organisée par AGRO CAMPUS OUEST
en partenariat avec la Région Bretagne et Ifremer
Salon Itech'mer, Lorient, jeudi 27 octobre 2011



La pêche européenne est marquée ces dernières années par une crise économique en lien avec une diminution des ressources marines. La nécessité de préserver et d'exploiter durablement les ressources marines apparaît désormais comme un enjeu majeur de la Politique Commune de la Pêche (PCP) et les Etats membres de l'Union Européenne se sont engagés en 2002, lors du sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg, à la restauration des pêcheries à leur Rendement Maximal Durable (RMD) d'ici 2015. La gestion au RMD qui découle de cet engagement suppose un changement d'objectif par rapport à l'approche dite de précaution, en vigueur dans la zone CIEM depuis 1998. Pour la plupart des grands stocks européens, elle doit conduire à une diminution de la mortalité par pêche. Jusqu'en 2010, aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre cette nouvelle gestion. En 2011, l'Europe s'est engagée dans un schéma de transition sur 5 ans, visant à supprimer l'excédent de mortalité qui nous sépare du RMD. Chaque année, les TAC et quotas attribués devraient ainsi permettre de réduire la pression de pêche (par tranche de 20 % de l'excédent estimé). Cependant, ce schéma de transition n'a fait l'objet d'aucune évaluation précise et les connaissances sur ces conséquences sont très faibles, alors même qu'on sait qu'il peut conduire à des pertes de capture à court terme, potentiellement problématiques pour la rentabilité économique des exploitations.

L'enjeu pour les pêcheries françaises est de savoir ce que représente cet objectif, quelles sont ses conséquences à court et moyen termes, quels sont les meilleurs moyens de l'atteindre et comment accompagner l'ensemble des entreprises de la filière dans cette transition ?

Organisation de la journée

• **Introduction** – Définition du Rendement Maximal Durable (concept, contexte, état des lieux et enjeux). Alain Biseau – Ifremer, Lorient

• **Présentation et résultats** de l'étude réalisée sur les enjeux du Rendement Maximal Durable pour les pêcheries bretonnes. Didier Gascuel et Laura-Mars Hénichart - Pôle halieutique AGRO CAMPUS OUEST

• **Témoignages – Table ronde** « Perceptions des enjeux du passage au Rendement Maximal Durable par les acteurs de la pêche bretonne »

- Les nouvelles approches institutionnelles pour la gestion des pêches sur l'Atlantique sud européen - Yohan Weiller - Conseil Consultatif Régional Sud
- Témoignage d'une organisation professionnelle - Julien Lamothe - Organisation de Producteurs des Pêcheurs de Manche et d'Atlantique
- Témoignage d'un comité des pêches – Violaine Merrien - Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne
- Témoignage de la Région Bretagne - Aurore Davaine - Région Bretagne

• **Conclusion**

Introduction

Intervention d'Alain Biseau, Ifremer Lorient.

Présentation du concept de Rendement Maximal Durable et des enjeux en lien avec cette approche (cf. Présentation en annexe du compte rendu).

Présentation et Résultats

Intervention de Didier Gascuel et Laura-Mars Hénichart, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST.

Présentation des résultats de l'étude menée par le Pôle Halieutique en partenariat avec la Région Bretagne sur les enjeux du passage au Rendement maximal durable pour les pêcheries bretonnes (cf. Présentation en annexe du compte rendu).

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la phase pilote de mise en œuvre du Réseau d'appui Mer et Littoral menée par AGROCAMPUS OUEST (de mai 2010 à septembre 2011). Elle a pour objectif d'évaluer les conséquences du point de vue biologique et halieutique du passage au RMD pour les principaux stocks exploités par les pêcheries bretonnes. Pour cela, AGROCAMPUS OUEST, en partenariat avec la Région Bretagne, a mis en place un groupe de travail permettant d'analyser, collectivement avec les experts et les représentants des professionnels, les besoins et les enjeux en lien avec le passage au RMD à l'échelle de la Bretagne.

Plus précisément, cette action a pour buts d'évaluer, uniquement pour les stocks communautaires d'intérêt pour les pêcheries bretonnes (stocks pour lesquels les données et les estimations du RMD sont disponibles) :

- ✓ l'état actuel de ces stocks par rapport à l'objectif RMD,
- ✓ la dépendance des flottilles bretonnes vis-à-vis des principaux stocks communautaires d'intérêt,
- ✓ les impacts sur les captures et sur l'état des stocks du schéma de transition sur 5 ans proposé par l'Union européenne pour une gestion au RMD en 2015,
- ✓ les impacts de différents schémas de transition alternatifs, basés sur un diagramme d'exploitation ou une durée de transition différents.

La synthèse de l'étude est également disponible sur : <http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/pdf/1025.pdf>.

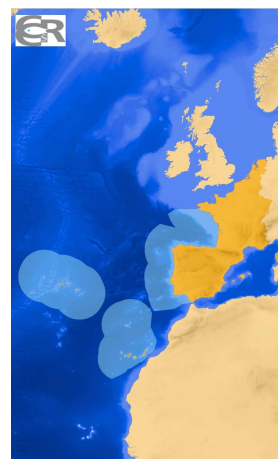
HENICHART L.M., MASSIOT GRANIER F., LESUEUR M., GASCUEL D., 2011. Groupe de travail régional «RMD» - Les enjeux de gestion au rendement maximal durable pour les pêcheries bretonnes. Cellule Études et Transfert, Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST, 38 p.

Témoignages – Table ronde

Intervention de Yohan Weiler, Conseil Consultatif Régional - Sud

Après avoir détaillé le fonctionnement, l'échelle (cf. carte) et l'organisation du CCR-Sud, Yohan Weiler, rappelle que le rôle majeur des CCR est d'aboutir à des propositions consensuelles sur diverses thématiques afin de les soumettre à l'Europe et ainsi de prendre part dans les décisions finales en matière de gestion des pêches.

Un exemple concret : concernant l'enjeu RMD, le CCR-Sud a notamment mis en place un groupe de travail afin de contribuer activement à la révision du Plan de gestion à long terme – Sole du golfe de Gascogne. Ils ont ainsi pu tester d'autres scénarios, tel que un scénario de gestion à TAC constant pour ensuite le proposer à la Commission européenne (automne 2011).



Intervention de Violaine Merrien, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne

Le rendement maximal durable apparaît aujourd'hui dans un grand nombre de dossiers du CRPMEM même si pour les professionnels cette notion reste très conceptuelle. Il existe de nombreux stocks (côtiers et autres), trop nombreux, pour lesquels on dispose de peu de connaissances. La question sous jacente est donc : comment va-t-on fixer un objectif de gestion au RMD s'il n'existe pas d'information sur les stocks ? Par ailleurs, pour les stocks côtiers, les professionnels pensent que pour la plupart, le RMD a déjà été atteint.

Au-delà de savoir comment fixer l'objectif en l'absence de données, un deuxième enjeu est de savoir comment atteindre cet objectif tout en conservant le même nombre de navires. Le CRPMEM identifie là aussi un manque important de connaissances sur les conséquences économiques, collectives et individuelles du passage au RMD.

Violaine Merrien souligne enfin que les conséquences du passage au RMD ne seront pas uniquement économiques et qu'il est indispensable de mesurer les conséquences sociales et les impacts pour les territoires.

Intervention de Julien Lamothe, Organisation de Producteurs des Pêcheurs de Manche et d'Atlantique

Julien Lamothe souligne le décalage existant entre la notion théorique du RMD et les difficultés de son application opérationnelle. Les pêcheries bretonnes sont principalement multi-spécifiques, or l'approche RMD est actuellement seulement connue stock par stock. Il faut donc considérer le RMD comme un outil (parmi d'autres) qui doit permettre d'orienter les gestionnaires vers un objectif de gestion mais en aucun cas il ne doit représenter un objectif unique (cf. Présentation en annexe du compte rendu). De plus, le RMD se situe aujourd'hui au cœur des discussions, pourtant cela fait déjà plusieurs années que les pêcheries avancent vers cet objectif. Il reprend plus particulièrement trois enjeux en lien avec la gestion au RMD :

- l'atteinte de l'objectif RMD nécessite souvent de réduire les TAC et les quotas. En parallèle, la biomasse des stocks augmentera progressivement. Pour maintenir une pêcherie au RMD, il est nécessaire de contraindre l'activité pour limiter les captures dans un contexte d'abondance des stocks. C'est un enjeu important pour les organisations de producteurs comme PMA, qui sont les gestionnaires des droits de pêche.
- à court terme, les captures devraient diminuer, pour ensuite légèrement augmenter. Se pose alors la question des marchés en lien avec les espèces concernées : la transition entraînera une perte de certains marchés, puis, à moyen terme, il sera nécessaire de reconquérir des parts de marché perdues mais aussi de trouver de nouveaux marchés.
- le RMD doit aussi être appréhendé en considération des futurs enjeux liés à l'interdiction des rejets et à la protection de l'environnement.

Intervention d'Aurore Davaine, Région Bretagne

La Région Bretagne, au même titre que de nombreuses régions de France et d'Europe, s'investit sur la Réforme de la Politique Commune des Pêches. Le RMD est, certes un objectif biologique, mais qui ne sera pas sans conséquences économiques et sociales. Par ailleurs, on ne peut se satisfaire d'un graphique montrant que pour deux tiers des stocks européens exploités, aucune information n'existe. Il n'est pas acceptable qu'à l'échelle européenne, dotée d'une politique intégrée ancienne de gestion des pêches, on continue de naviguer à vue, c'est-à-dire sans aucune visibilité sur le long terme. Il paraît également indispensable, dans un contexte de réforme des systèmes de gestion, de prendre en compte le marché – en ce sens la politique des pêches doit être une politique globale est non centrée sur les ressources.

La Région attache une importance particulière à la mise en œuvre de travaux permettant une collaboration efficace entre scientifiques et professionnels. Pour cela, elle étudie actuellement les opportunités de mise en œuvre d'un centre technique et scientifique à l'échelle de la Bretagne.

Réponse de Didier Gascuel, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST

Didier Gascuel intervient en réaction aux différentes interventions. Il soutient la position d'Aurore Davaine concernant le manque de prise en compte des piliers économique et social dans les politiques européennes. Il précise également que, finalement, si la mise en œuvre d'une gestion au RMD apparaît comme nouvelle et implique de nombreuses notions incompréhensibles, elle ne représente finalement qu'un changement d'objectif par rapport à l'approche dite de précaution, tout aussi complexe. Ce qu'il faut retenir c'est qu'au lieu de « marcher sans cesse au bord du gouffre » (à la limite de l'effondrement des stocks), l'approche RMD permet une plus grande stabilité et place les pêcheries dans une situation économique moins dangereuse.

De plus, il rejoint également les propos de Julien Lamothe quant aux difficultés de limiter les captures dans une mer « pleine de poissons ». Il sera indispensable de trouver de nouveaux moyens de gestion afin d'éviter que les quotas ne soient atteints trop rapidement dans l'année.

D'autre part, le RMD constitue une nette amélioration dans les objectifs en comparaison à l'approche de précaution, cependant, il reste un grand nombre d'enjeux auxquels ce changement d'objectif ne répondra pas – les enjeux économiques et sociaux. Il est important de les prendre en compte et d'aller vers une gestion écosystémique des pêches à l'échelle des pêcheries en intégrant les dimensions économiques et sociales. Le RMD à lui seul ne le permet pas.

Débat avec la salle

Intervention de Benoit Caillard, Oceanic Development

Benoit Caillard pose la question suivante : comment va-t-on faire pour les stocks pour lesquels on ne dispose pas d'information ?

Réponse d'Alain Biseau, Ifremer Lorient

En France, il y a beaucoup d'espèces (150 ?) (et donc un plus grand nombre encore de stocks) pour lesquels on ne connaît pas grand chose. Il est nécessaire d'accroître les efforts de recherche (et le nombre de chercheurs) afin de combler ce manque de connaissances. Il est également important de mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'évaluation – plus qualitatives, en termes d'évolution des captures et des abondances.

Réponse de Didier Gascuel, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST

La France et l'Union européenne ne semble pas avoir réellement pris en compte le besoin très important en suivi et en évaluation des stocks. Il serait important que les professionnels fassent remonter ce besoin. Par ailleurs, si on suppose que la gestion au RMD est efficacement mise en œuvre, alors on ne marchera plus systématiquement au bord du gouffre et il ne sera alors plus indispensable de vérifier chaque année où l'on se situe pour ne pas tomber. Ainsi, les évaluations, suivant la méthode actuelle, pourront être effectuées tout les 2 ans, 3 ans, 5 ans (comme aux Etats-Unis ou au Canada par exemple). Actuellement, il est vrai que le système européen semble s'épuiser à faire des évaluations lourdes chaque année, pour un nombre insuffisant de stocks...

Réponse de Julien Lamothe, Organisation de Producteurs des Pêcheurs de Manche et d'Atlantique

Il est nécessaire de pallier très rapidement à l'absence d'évaluation précise pour un certain nombre de stocks pour lesquels le statut (biomasse) et les objectifs de gestion (RMD) ne sont pas connus. Il est pour ceci nécessaire que l'expertise scientifique améliore les modalités d'évaluation (modélisation).

Intervention de Jean-Noël Calon, Communauté d'agglomération du Boulonnais

L'intervenant souligne que, Maria Damanaki, la Commissaire européenne aux affaires maritimes et à la pêche, ne présente pas les mêmes chiffres que ceux exposés dans les différentes présentations : selon elle, 75 % des stocks sont surexploités, en Méditerranée, cela concerne 87 % des stocks.

Par ailleurs, sur la question du passage au RMD en 2015 ou en 2020, l'intervenant rappelle que la Commissaire maintient l'objectif 2015. La France semble, majoritairement et globalement, contre la plupart des propositions

de réforme européenne (RMD, QIT, rejets, etc.), mais qu'en est-il des autres pays européens ? Existe-t-il des oppositions ailleurs ?

Réponse d'Alain Biseau, Ifremer Lorient

Les chiffres varient en fonction des sources utilisées. Mais il faut garder à l'esprit que pour un grand nombre de stocks (2/3) on ne dispose d'aucun chiffre.

Réponse de Didier Gascuel, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST

Pour compléter, Didier Gascuel présente les données du CSTEP (cf. Présentation en annexe du compte rendu). Finalement, il n'est pas important de s'arrêter sur les chiffres ou les pourcentages. Ce qui est certain c'est :

1. Les ressources halieutiques semblent se porter un peu mieux – avec une légère amélioration – ce qui montre que les tendances peuvent évoluer vers du mieux lorsque des mesures de gestion sont mises en oeuvre.
2. Pourtant, on est encore loin de l'objectif RMD pour une large majorité des stocks.
3. Et finalement, on manque cruellement de données et d'information pour un grand nombre de stocks.

Réponse de Yohan Weiller, Conseil Consultatif Régional Sud

Concernant les rejets, il existe un réel consensus de l'ensemble des membres (Espagne, Portugal, France). Selon eux, l'objectif zéro rejet n'est pas réalisable et est quasi impossible. Le CCR-Sud met en place, à la demande des membres, un groupe de travail particulier sur cette thématique afin de dresser un état des lieux sur l'ensemble du golfe de Gascogne tout en incluant les pêcheries chalutières ibériques.

Sur les QIT (Quotas Individuels Transférables), les membres n'ont pas un accord (ou un désaccord) général. Ainsi, le CCR-Sud travaille sur certains stocks en particulier en fonction des demandes des différents membres.

Réponse d'Aurore Davaine, Région Bretagne

Pour répondre à l'intervention de Jean-Noël Calon, Aurore Davaine précise que 155 régions européennes appartenant à la CRPM (Conférence des Régions Périphériques Maritimes) ont voté un document de contribution à la Réforme de la PCP avec un important contenu notamment sur les QIT, les rejets, le RMD. Ce consensus montre une dynamique intéressante des régions européennes autour de la Réforme de la PCP. Les Régions peuvent effectivement être force de proposition et faire évoluer les décisions au travers des parlementaires par exemple.

Intervention de Benoît Figarede, AGLIA

L'Europe a adopté une approche de précaution, « au bord du gouffre » depuis une quarantaine d'année, finalement existe-t-il des stocks qui se sont réellement effondrés ? Si ce n'est pas le cas, cela voudrait dire que finalement on a eu beaucoup de chance.

Réponse de Didier Gascuel, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST

Certains stocks se sont effondrés - exemple de la Morue de mer du Nord, de l'Anchois du golfe de Gascogne – avec, à chaque fois, des conséquences désastreuses au niveau socio-économique.

Réponse d'Alain Biseau, Ifremer Lorient

Pour avoir une note positive, on peut rappeler que parfois l'état des stocks s'améliore ; c'est le cas de l'anchois. C'est l'occasion de rappeler que la pêche n'est pas toujours la cause majeure ou unique de l'effondrement d'un stock.

Intervention d'Alain Le Sann, Pêche et Développement

Alain Le Sann rebondit sur cette dernière intervention et remarque qu'il est souvent très difficile de faire la distinction entre les impacts de la pêche et les impacts des variations environnementales sur les ressources. Dans le cas de la Morue de mer du Nord, la surpêche mais aussi la dégradation de l'environnement ont entraîné l'effondrement. Finalement, définir un RMD de manière absolue est très délicat puisqu'on ne peut pas anticiper les futures évolutions environnementales – par exemple, les impacts du réchauffement climatique sur les ressources sont peu connus.

Réponse d'Alain Biseau, Ifremer Lorient

Il doit effectivement, dans les mesures de gestion au RMD, exister des « clauses de révision » en fonction des facteurs environnementaux. La pêche peut, en effet, n'être qu'un facteur aggravant dans une situation environnementale fragile mais elle représente la variable d'ajustement dans la plus part des cas : il est possible d'ajuster la pêche alors que les autres facteurs aggravants sont parfois plus globaux et souvent difficilement identifiables.

Dans le cas de la Morue de mer du Nord, sensible à la température de l'eau : « on ne va pas mettre des glaçons pour refroidir la mer, alors on diminue la pêche ». Autre exemple, celui de l'Anchois, le stock s'est effondré sans qu'on en comprenne la cause. Beaucoup de facteurs ont été étudiés (la température, la salinité, les vents...) sans qu'une explication soit satisfaisante...les dauphins ?

Réponse de Julien Lamothe, Organisation de Producteurs des Pêcheurs de Manche et d'Atlantique

Dans le cas de la Morue de l'Ouest Ecosse par exemple, la diminution importante de l'effort de pêche et des quotas dans les dernières années n'a pas entraîné d'augmentation de la biomasse. La pêche n'apparaît donc pas comme le seul facteur influant sur la mortalité du stock et sa dynamique. Est-ce dû à une augmentation de la population de phoques ? En se concentrant, dans les modalités de gestion communautaires, sur une seule espèce phare et bien connue, ici la Morue, des mesures non adaptées ont été prises en impactant l'ensemble des flottilles pêchant dans la zone sans considération de leur importance relative sur le stock.

Il est donc indispensable de ne pas se focaliser sur une espèce unique, mais de gérer des écosystèmes dans leur ensemble : en prenant l'exemple de l'étude du Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST, ce n'est pas en gérant une espèce comme la Plie, capturée de façon accessoire par les différentes flottilles que l'on gèrera la mer Celtique.

Intervention d'Alain Biseau, Ifremer Lorient

Alain Biseau répond ici à l'intervention de Violaine Merrien concernant les stocks côtiers en début de conférence. Si ces stocks ne sont pas évalués par le CIEM, on dispose cependant d'informations sur leur état actuel. Dans le cas de la Coquille Saint-Jacques, l'Ifremer a estimé que le stock de la Baie de Saint-Brieuc est exploité à un niveau permettant le RMD.

Réponse d'Aurore Davaine, Région Bretagne

Concernant l'évaluation des stocks côtiers, la Région a des inquiétudes sur la question du financement de l'expertise pour l'avenir.

Intervention de Didier Gascuel, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST

Il est important de rappeler que pour les stocks européens pour lesquels on ne dispose pas d'informations, les TAC devraient être diminués systématiquement de 25% chaque année. C'est actuellement la proposition de la Commission. Il s'agit d'inciter les pays membres à fournir des données sur les stocks. Cela semble pertinent uniquement si l'on augmente les efforts de recherche en parallèle.

Intervention de Pascal Larnaud, Laboratoire de technologies halieutiques de Lorient

Pascal Larnaud soulève le cas du Merlu.

Réponse d'Alain Biseau, Ifremer Lorient

Dans le cas du Merlu du nord (golfe de Gascogne, mer Celtique...), une réduction du TAC couplée à une amélioration de la sélectivité (notamment sur les chaluts) ont permis une reconstitution du stock. Pendant longtemps il y a eu des captures très importantes de petits Merlus notamment dans le golfe de Gascogne. L'équilibre (pas optimal, mais équilibre tout de même) a été rompu lorsque les Merlus étaient à la fois exploités petits sur les plateaux et plus grands au large, ce qui a entraîné un déclin rapide du stock. De nombreuses discussions entre les professionnels, les politiques et les scientifiques ont permis de définir des mesures d'urgence combinant des réductions de TAC et des améliorations de la sélectivité. Par ailleurs, un ensemble de conditions favorables et un bon recrutement ont permis une amélioration rapide de l'état du stock. Aujourd'hui, ce stock est presque au RMD. Il existe donc des exemples qui montrent que des mesures de gestion peuvent être efficaces.

Conclusions

Intervention de Didier Gascuel, Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST.

Finalement, aujourd'hui on a tendance à regarder l'état des ressources stock par stock, année après année, écosystème par écosystème, ce qui peut donner une impression de complexité et d'incompréhension : la biomasse d'un stock augmente alors qu'on pensait qu'elle diminuerait, ou l'inverse, etc. Pour comprendre ce qui se passe il est indispensable de prendre du recul. On s'aperçoit alors que ça ne va pas très bien en Europe, parfois moins bien qu'ailleurs et souvent moins bien qu'avant. On s'est habitué depuis 30 ans à des niveaux de biomasses très faibles, avec quelques variations positives, tout en restant à des niveaux finalement très faible.

Mais si on prend encore du recul, on se rend compte que ça évolue, de manière générale, et pas grâce au RMD puisqu'il n'est pas encore mis en œuvre, mais plutôt grâce à des mesures de gestion efficaces et adaptées ; les professionnels ont mis en place eux-mêmes des systèmes de gestion contraignants et performants : maillages, gestion de l'accès, plan de gestion, etc. Finalement, le RMD n'est qu'une nouvelle approche qui va, elle aussi, dans le sens de ces objectifs de gestion durable du secteur. Il est nécessaire aujourd'hui d'amplifier et de multiplier les signes positifs de reconstitution des stocks. Et pour cela, l'expérience montre que certaines mesures de gestion fonctionnent.

Par rapport aux stocks européens, les stocks côtiers, se portent mieux en général. Il s'agit là du résultat de collaborations efficaces et de partages de diagnostics réussis entre professionnels, politiques et scientifiques. Une meilleure gouvernance locale, a permis une meilleure gestion des ressources. L'exemple de la Coquille Saint-Jacques en Baie de Saint-Brieuc illustre parfaitement ce propos, puisque les acteurs locaux ont su, en maintenant le nombre de navires, mettre en œuvre des mesures de gestion et de régulation très restrictives... ce que l'Europe n'aurait jamais pu faire accepter.

Finalement, la grande question du RMD ne repose pas sur les chiffres, les limites à ne pas dépasser ou la durée de transitions (2015 ou 2020) mais plutôt sur les moyens de mise en œuvre. Il sera indispensable d'aller vers une gestion collective des droits d'accès afin d'éviter des plans de casse des navires ou des sorties de flotte en grand nombre et dans ce sens, il faut être acteur du changement.

Laura-Mars Hénichart conclue cette conférence en remerciant l'ensemble des intervenants et des personnes ayant participé et assisté à cette conférence.



Compte rendu rédigé par Laura-Mars Hénichart, Marie Lesueur et Didier Gascuel
Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST

Contact : laura.henichart@agrocampus-ouest.fr

L'ensemble des présentations des intervenants et des documents en lien avec l'étude menée par le
Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST sont disponibles sur : <http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/projets.php?idproj=66>



Conférence débat ITECH'MER

Enjeux de gestion au rendement maximal durable pour les pêcheries

Le 27 octobre 2011 – Lorient

Conférence organisée par le Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST
en partenariat avec la Région Bretagne et Ifremer





Organisation de la journée

1. Introduction – Définition du Rendement Maximal Durable
2. Etude à l'échelle de la Bretagne : présentation et résultats
3. Table ronde et témoignages
4. Conclusions



ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011.



Introduction

Définition du Rendement Maximal Durable concept, contexte, état des lieux et enjeux

Alain Biseau - Ifremer



ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011





Définition du Rendement Maximal Durable (concept, contexte, état des lieux et enjeux)

Alain Biseau
Ifremer, Lorient

Rendement maximal durable : RMD (MSY en anglais)

Définition :

« Prélèvement maximal – en moyenne – en fonction :
- des conditions environnementales
- du diagramme d'exploitation
... compatible avec la reproduction (durabilité) »

Objectif RMD (engagement international – Johannesburg 2002)

« Maintenir ou restaurer les stocks à des niveaux permettant de produire le RMD, avec l'objectif d'atteindre le RMD pour les stocks 'épuisés' de manière urgente et si possible pas plus tard que 2015 »

Le RMD ce n'est pas :

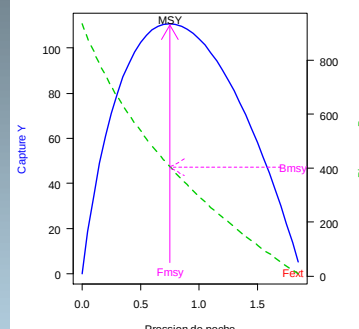
- Une mer pleine de poissons... sans pêcheurs
- Le retour à un monde vierge...

Alain Biseau – Ifremer Lorient – ITECHMER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011

Ifremer

« Etre au RMD » c'est :

- ➔ Une pression de pêche $\leq F_{RMD}$
- ➔ Une Biomasse correspondante B_{RMD}



Points importants :

- ➔ si modification du diagramme d'exploitation, modification du RMD (et donc de F_{RMD} et B_{RMD})
- ➔ B_{RMD} difficile à quantifier (pas d'expérience) et peu envisageable d'avoir tous les stocks à B_{RMD} en même temps...

Alain Biseau – Ifremer Lorient – ITECHMER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011

Ifremer

Avantages d'une pêcherie sur des stocks au RMD :

- « en pêchant moins, on peut pêcher autant sinon plus »
- Avec un stock qui augmente, une réduction de mortalité par pêche, d'effort de pêche, ne signifie pas diminution de quotas
- Rendements individuels élevés
- Production identique ou plus élevées à des coûts moindres
- Moins d'effort pour une même capture, plus de bénéfices pour un même chiffre d'affaires

- Stock (pêcherie) moins dépendant du recrutement
- Des poissons plus vieux / plus gros dans la mer et dans les captures
- Plus grande stabilité inter-annuelle des captures

Inconvénients :

Il faut y arriver ! ➔ Plans de gestion, mesures d'accompagnement

Il faut y rester... Quand plus de poissons... plus de tentations
➔ encadrement de l'effort de pêche indispensable

[effort de pêche= Nombre de navires x Caractéristiques techniques x Temps de pêche]

Choix des termes à encadrer :

➔ considérations économiques et/ou sociales

Questions :

➤ Quel objectif : biologique ? économique ? social ?

Objectif économique :

maximiser la valeur ajoutée et non des quantités pêchées

→ Maximum Economique : Effort et sélectivité qui maximisent la valeur ajoutée

- Concept plus pertinent du point de vue de l'approche écosystémique

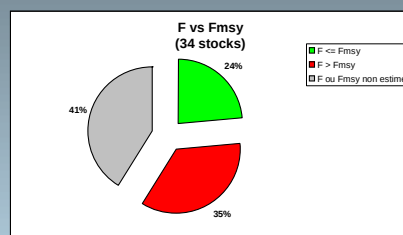
Quels arbitrages dans les pêcheries mixtes (espèces, flottilles/métiers) ?

Quelles échéances ?

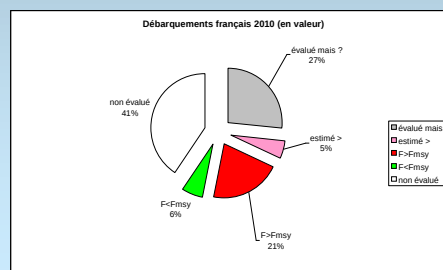
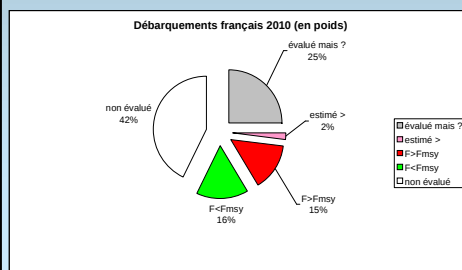
Quelles modalités ?

➔ Plans de gestion à élaborer avec l'ensemble des parties prenantes

Etat des (principales) ressources (évaluées) en Atlantique nord-est



Part dans les débarquements français...



Attention à l'association 'Rejets' / RMD

Car :

1. Supprimer les rejets en les rapportant à terre ne change rien pour les ressources
2. Diminuer les rejets en ne capturant pas les petits poissons améliore l'état des ressources... et des captures futures
3. Si on change le diagramme d'exploitation, alors on change de RMD (nouveau F_{RMD} , nouveau maximum de production...)

En conclusion

- si on veut augmenter les débarquements, il vaut souvent mieux améliorer la 'sélectivité',
 - changer d'engin / améliorer l'engin existant
 - modification des zones / saisons
- si on veut augmenter les rendements, il vaut mieux diminuer l'effort de pêche (régulation de l'accès)
 - diminuer le nombre de navires dans la pêcherie (bon pour ceux qui restent, mais pas bon pour l'emploi)
 - réduire le temps de pêche par navire (bon pour les hommes, mais pas pour la rentabilité économique globale)

En conclusion,

→ Nécessité de discussions / concertations sur les choix et modalités d'aménagement à faire...

(incluant la réflexion autour des mesures d'accompagnement)

Merci

Alain Biseau – Ifremer Lorient – ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011

Ifremer



BILAN - Groupe de travail régional « Rendement Maximum Durable »

Enjeux de gestion au rendement maximal durable pour les pêcheries bretonnes

Didier Gascuel et Laura-Mars Hénichart – Pôle Halieutique
AGROCAMPUS OUEST



Etude réalisée par le Pôle Halieutique
AGROCAMPUS OUEST

Etude financée par la Région Bretagne

ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011



Contexte et objectif de l'étude



Cadre de l'action

Projet pilote en partenariat avec la Région Bretagne (septembre 2010)

Projet complémentaire aux études nationales Ifremer à la demande de la DPMA :

- étude « Impact sur les productions et les rendements d'une gestion au RMD »
- groupe partenarial bioéconomique dans le cadre du Plan Barnier



Objectif du groupe de travail

Analyser, en partenariat avec les experts et les représentants des professionnels, les enjeux liés au passage au RMD à l'échelle de la Bretagne, et les besoins d'études ultérieures



Laura-Mars Hénichart et Didier Gascuel – Pôle Halieutique AGRO CAMPUS OUEST - ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011



Objectifs de l'étude



Objectif du groupe de travail

Analyser, en partenariat avec les experts et les représentants des professionnels, les enjeux liés au passage au RMD à l'échelle de la Bretagne, et les besoins d'études ultérieures



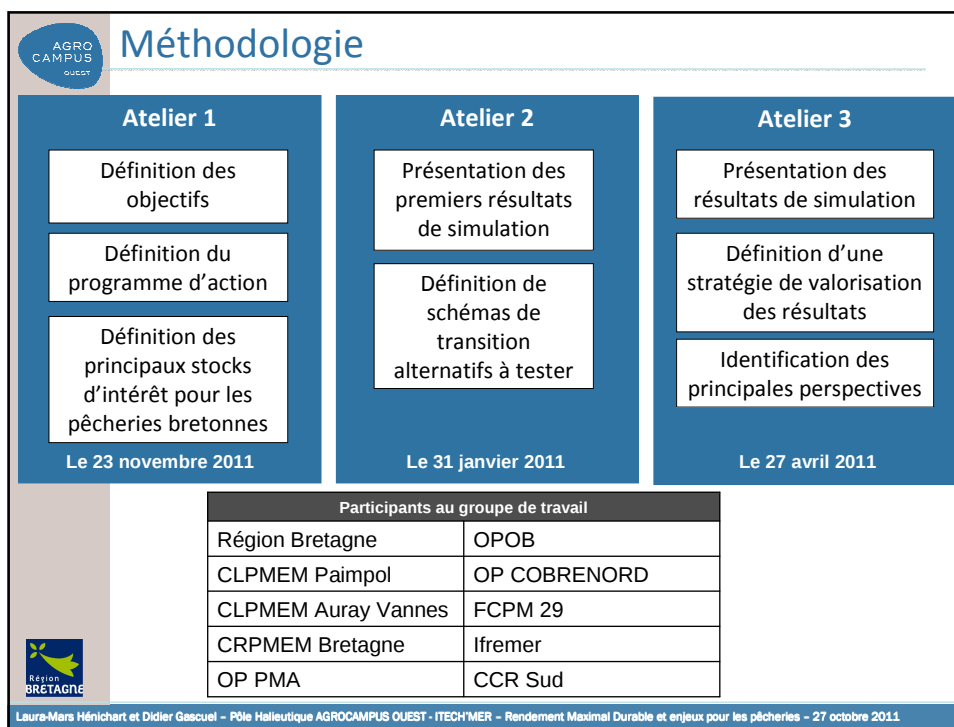
Objectifs spécifiques

Evaluer, pour les stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes (stocks pour lesquels les données et les estimations du RMD sont disponibles) :

- ✓ l'état actuel de ces stocks par rapport à l'objectif RMD
- ✓ la dépendance des flottilles bretonnes aux principaux stocks d'intérêt
- ✓ les impacts sur les captures et sur l'état des stocks du schéma de transition sur 5 ans proposé par l'Europe pour une gestion au RMD en 2015
- ✓ les impacts de différents schémas de transition alternatifs, basés sur une sélectivité ou une durée de transition différentes



Laura-Mars Hénichart et Didier Gascuel – Pôle Halieutique AGRO CAMPUS OUEST - ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011





Stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes

- Identification des principaux stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes
- Analyse de la disponibilité en données pour les besoins de l'évaluation

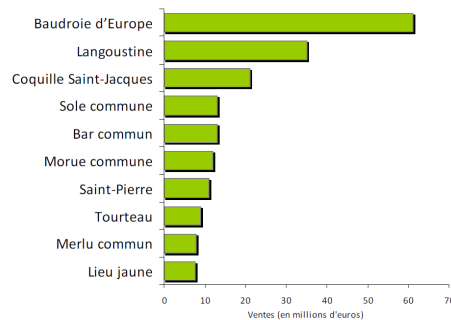


Laura-Mars Hénichart et Didier Gascuel – Pôle Halieutique AGROCAMPLUS OUEST - ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011

Stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes



Espèces d'intérêt économique pour les pêcheries bretonnes



Source des données : Ifremer 2008

La présente étude se limite aux stocks communautaires évalués par le CIEM. Mais d'autres enjeux importants concernent les stocks non évalués et les stocks côtiers

Stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes



Stocks identifiés par les participants

Stocks évalués mer Celtique – Ouest Ecosse CIEM

Baudroie (L. piscatorius and L. budegassa) Divisions IIa, IIIa, Zones IV, et VI
Baudroie Divisions VIIb-k et VIIIa,b,d (L. piscatorius and L. budegassa)
Plie Mer Celtique (Divisions VIIf and g)
Morue de l'Atlantique Division VIa (Ouest Ecosse)
Morue de l'Atlantique Divisions VIIe-k
Eglefin Divisions VIIb-k
Eglefin Division VIa
Cardine franche Divisions VIIb,c,e-k et VIIIa,b,d (L. whiffiagonis and L. bosci)
Langoustine Zone VII
Plie Division VIIe (Manche Ouest)
Plie Sud Ouest Irlande (Division VIIh-k)
Plie Ouest Irlande (Division VIIb,c)
Sole Division VIIe (Manche Ouest)
Sole Division VIIh-k (Sud Ouest Irlande)
Sole Divisions VIIb,c (Ouest Irlande)
Sole Divisions VIIf et g (Mer Celtique)
Merlu Divisions VIIe-k

Stocks spécifiques évalués golfe Gascogne - CIEM

Anchois Zone VIII (Golfe de Gascogne)
Langoustine Division VIIIab (G. de Gascogne, FU 23-24)
Sole Divisions VIIIa,b (Golfe de Gascogne)

Stocks largement distribués - CIEM

Merlu Nord
Chinchard
Lieu jaune
Sardine
Bar
Congre
Seiche
Maquereau

Stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes



Stocks identifiés par les participants et disponibilité en données

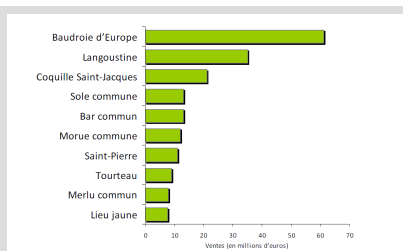
Sur 28 stocks identifiés,
on dispose d'évaluation 2010 et d'estimation du RMD jugée satisfaisante
pour 1/3 des stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes (11)

Sole VIIe
Sole VIIfg
Sole VIIIab
Langoustine VIIIab
Morue VIIek (2008)
Plie VIIe
Plie VIIfg
Églefin VIa
Langoustine Zone VII
Maquereau
Merlu nord → information partielle

Stocks d'intérêt pour les pêcheries bretonnes

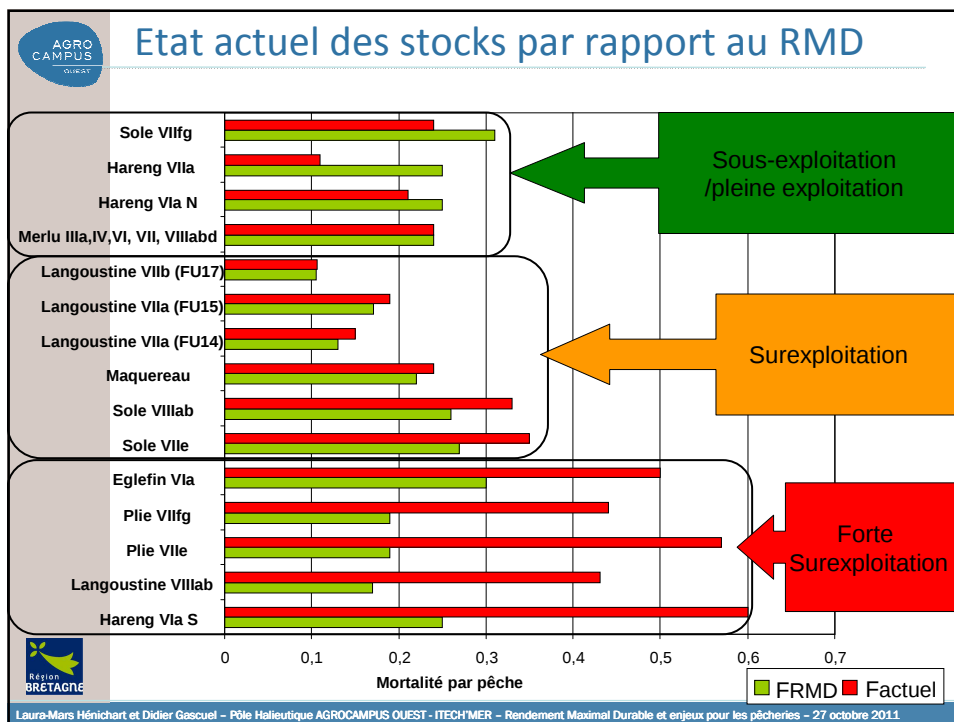
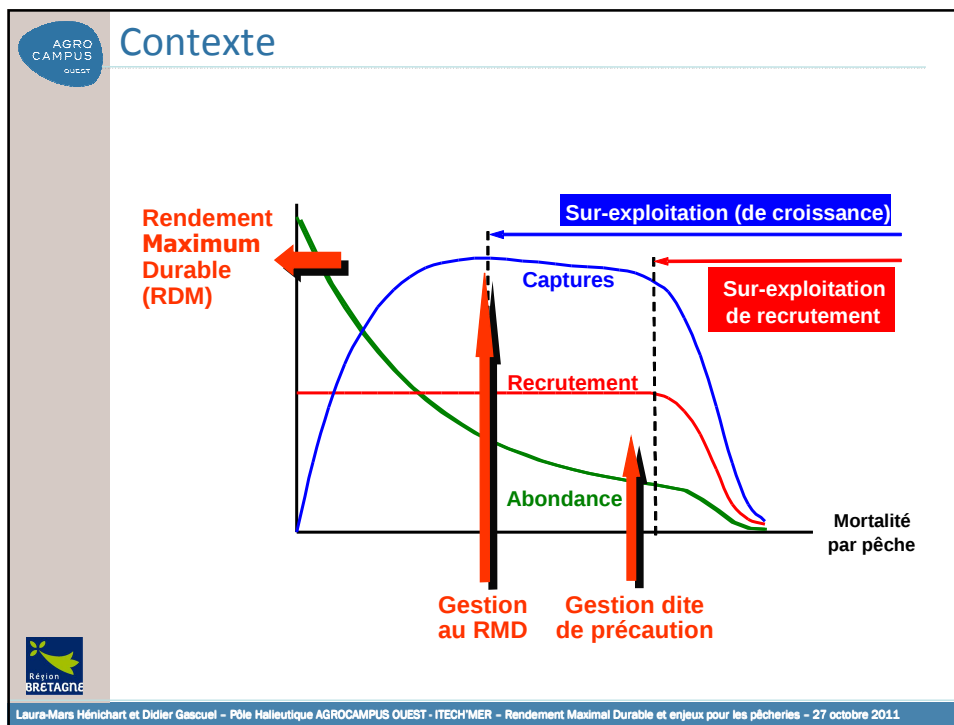


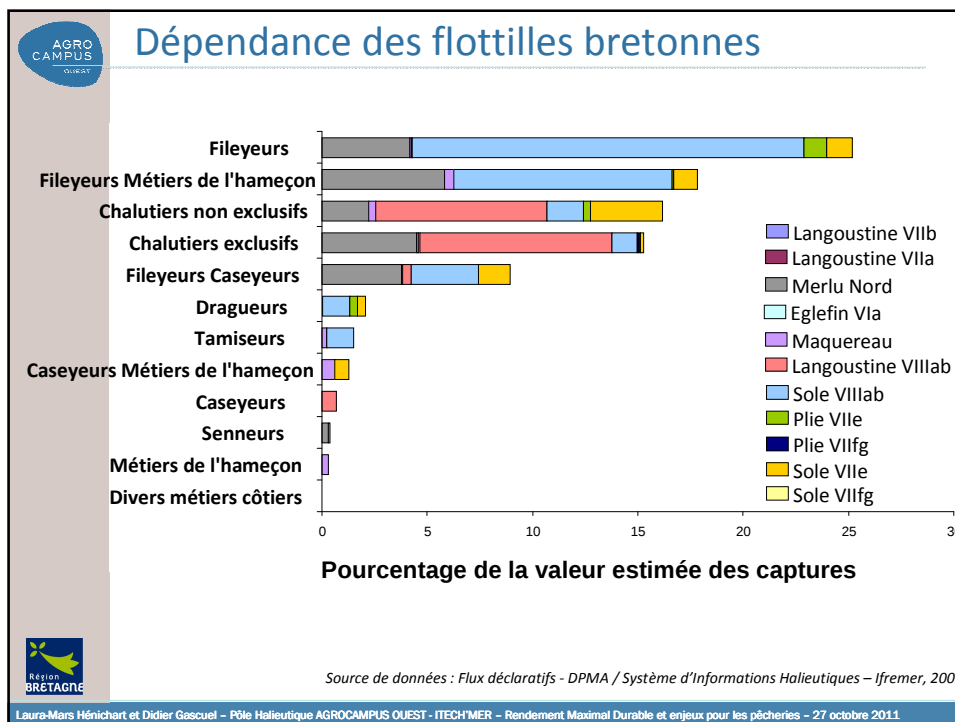
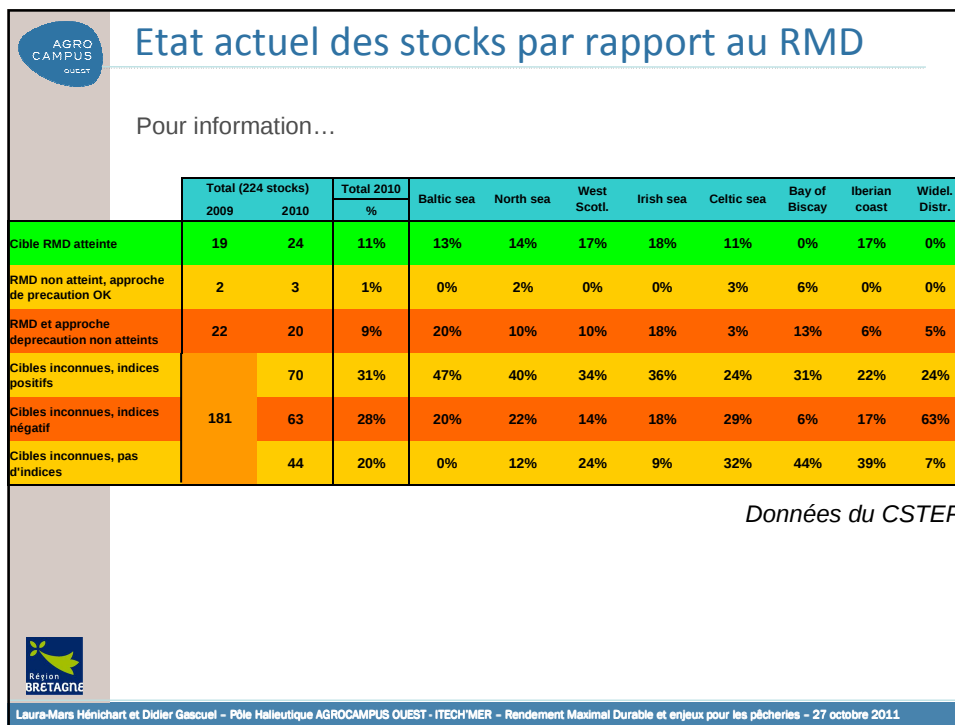
Stocks identifiés par les participants et disponibilité en données



Parmi les dix espèces principales en valeur pour les pêcheries bretonnes en 2008 seules les stocks de Langoustine (VIIIab et VIIab) et de Sole commune (VIIe, VIIfg et VIIIab) sont évaluées en 2010 + information partielle pour le Merlu commun

Lieu jaune et Bar : absence d'évaluation CIEM
Baudroie : absence de données récentes (évaluation 2005)
Tourteau : stock côtier non évalué
etc.





Etat des lieux

Certaines flottilles bretonnes apparaissent comme fortement dépendantes de stocks en situation de sur-exploitation :

- ✓ Cas des chalutiers exclusifs et non exclusifs bretons vis-à-vis de la Langoustine VIIIab fortement sur-exploitées
- ✓ Cas des fileyeurs et des fileyeurs-métiers de l'hameçon vis-à-vis de la Sole VIIIab sur-exploitée.

Finalement, peu de stocks importants pour les flottilles bretonnes sont classés comme surexploités.

Pour la plupart, la situation est :

- assez favorable (Sole VIIfg, Merlu, ...)
- inconnue (Baudroie, Bar, ...)

Résultats

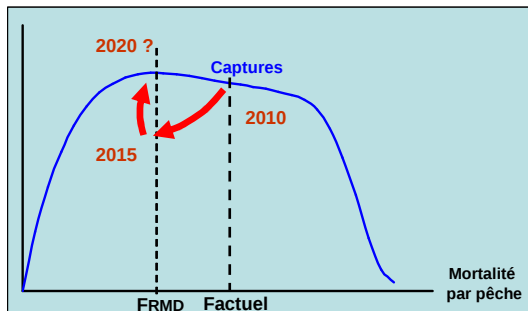
1. Impacts biologiques du schéma de transition proposé par l'UE pour une gestion au RMD en 2015 : une diminution de 20% par an de l'excédent de mortalité par pêche (écart entre F_{act} et F_{RMD})

Sur-exploitation : cas de la Sole en golfe de Gascogne

Forte sur-exploitation : cas de la Plie de mer celtique

1. Simulations des schémas de transition au RMD

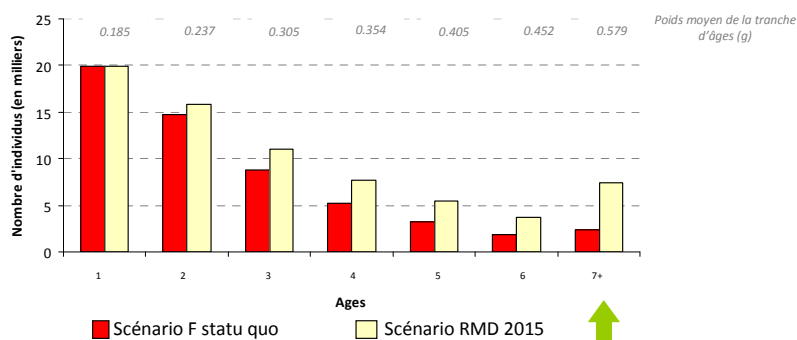
Un exemple de
sur-exploitation:
la Sole Villab



	2015	2020	2025
Captures	-15%	-1%	+2%
Abondance	+27%	+49%	+53%
Rendement	+22%	+39%	+42%

1. Simulations des schémas de transition au RMD

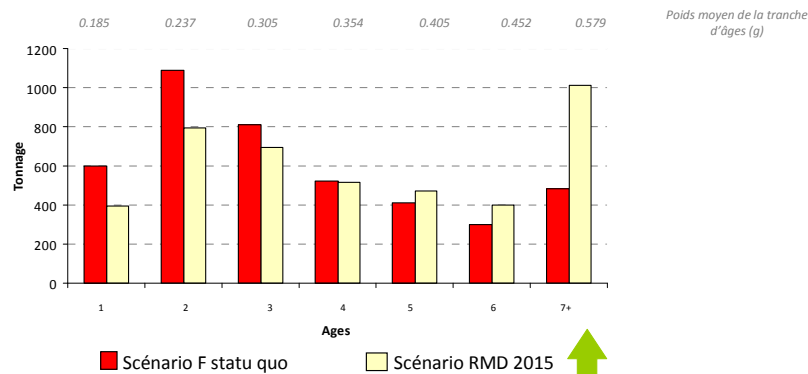
Un exemple de sur-exploitation : la Sole Villab



+ Augmentation du nombre des gros poissons (x3)

1. Simulations des schémas de transition au RMD

Un exemple de sur-exploitation : la Sole VIIIab

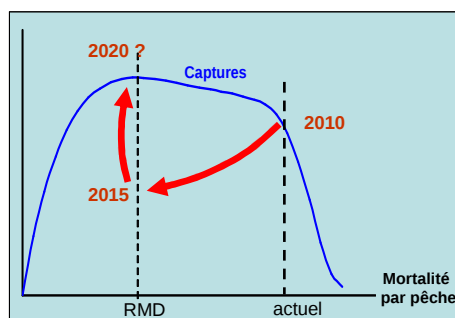


= Tonnage débarqué équivalent

+ Augmentation du tonnage de gros poissons (x2)

1. Simulations des schémas de transition au RMD

Un exemple de forte sur-exploitation : la Plie VIIfg



	2015	2020	2025
Captures	-29%	+24%	+67%
Abondance	+49%	+177%	+286%
Rendement	+45%	+141%	+216%

Résultats – premières conclusions

La transition à la gestion RMD

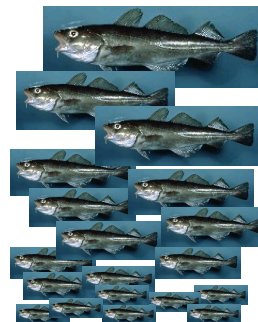
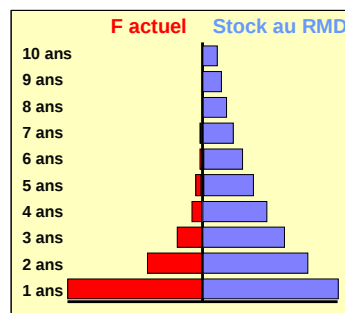
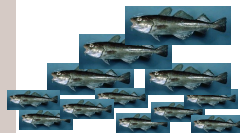
- • Perte à court terme de captures parfois très importante
- + • Augmentation de la biomasse et de l'abondance (pérennité du stock)
- Amélioration du rendement journalier
- Amélioration de la qualité des captures (retour des gros poissons)
- Augmentation des captures à long terme dans le cas de forte sur-exploitation

Résultats – premières conclusions

Produire plus et mieux, en minimisant l'impact environnemental

Etat actuel :

- Une quasi disparition des poissons âgés ...
- D'où des abondances faibles,
- Et des stocks instables



→ Vieux (et gros) poissons : le retour

Résultats

1. Impacts biologiques du schéma de transition proposé par l'UE pour une gestion au RMD en 2015
2. Simulation de schémas alternatifs de transition au RMD

2.1. Analyse de sensibilité de la mortalité par pêche RMD à la sélectivité

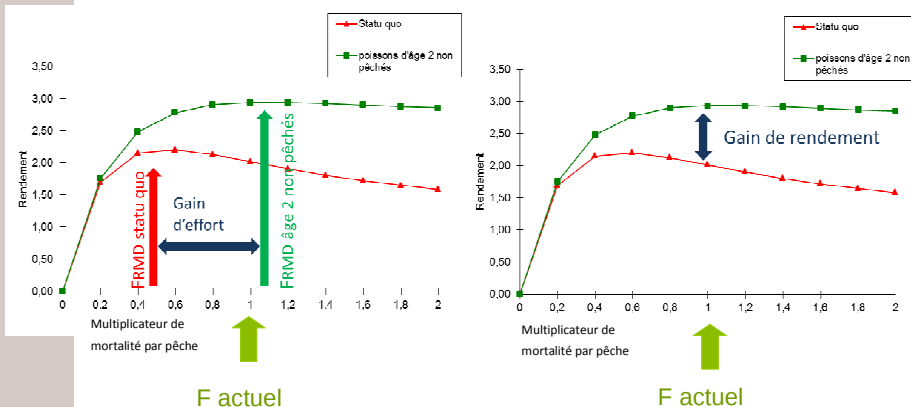
Vers l'identification de stocks pour lesquels une amélioration de la sélectivité permettrait de faciliter la transition et la gestion au RMD

Méthode

- Estimation de la courbe des captures (rendement par recrue) en fonction de la sélectivité
- Scénarios testés
 - Pas de pression de pêche sur les poissons d'âge 2 et inférieur
 - Pas de pression de pêche sur les poissons d'âge 3 et inférieur

2.1. Analyse de sensibilité

Cas de la Morue de la mer Celtique



2.1. Analyse de sensibilité

	Mortalité par pêche de maximisation			Captures			Biomasse féconde		
	Pas de changement	Age 2 non pêché	Age 3 non pêché	Pas de changement	Age 2 non pêché	Age 3 non pêché	Pas de changement	Age 2 non pêché	Age 3 non pêché
Merlu nord (2010)	0 %	11 %	45 %	0 %	7 %	25 %	0 %	2 %	6 %
Sole Ville (2010)	-7 %	3 %	45 %	0 %	2 %	6 %	8 %	4 %	-1 %
Sole Villab (2010)	-19 %	-7 %	30 %	1 %	4 %	10 %	18 %	22 %	35 %
Langoustine Villab (2010)	-44 %	-19 %	101 %	11 %	33 %	64 %	88 %	64 %	28 %
Morue Villek (2008)	-45 %	-41 %	8 %	10 %	14 %	46 %	143 %	135 %	106 %
Plie Ville (2010)	-62 %	-60 %	-50 %	71 %	76 %	89 %	336 %	347 %	369 %
Plie Villfg (2010)	-64 %	-62 %	-56 %	109 %	112 %	122 %	437 %	436 %	462 %

Ensemble des stocks pour lesquels les données sont disponibles

Laura-Mars Hénichart et Didier Gascuel – Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST - ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011

Résultats

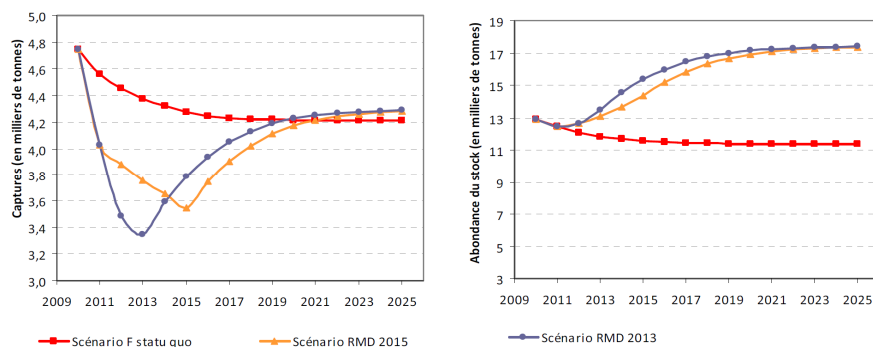
1. Impacts biologiques du schéma de transition proposé par l'UE pour une gestion au RMD en 2015
2. Simulation de schémas alternatifs de transition au RMD

2.2. Impacts biologiques de schémas de transition alternatifs et comparaison au scénario proposé par l'UE (transition en 5 ans)

- ✓ Transition rapide au RMD en 3 ans
- ✓ Transition au RMD couplée à une de la sélectivité (sur une période de 5 ans)
- ✓ Transition plus longue au RMD à TAC constant sur une période de 5 à 10 ans

2. Simulations des schémas de transition alternatifs

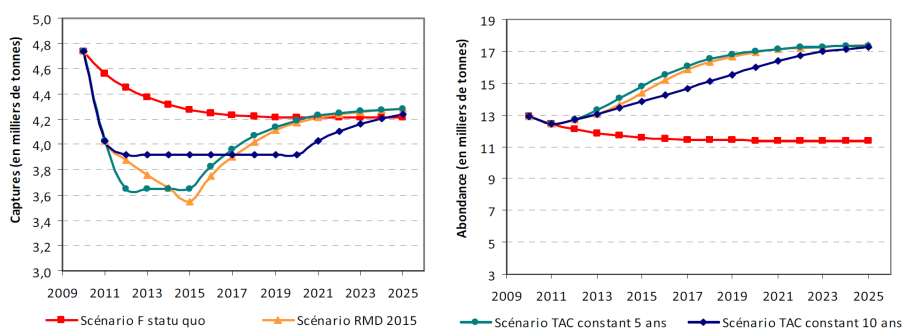
Cas de la Sole Villab Scénario 2013



Une transition courte est plus « douloureuse »

2. Simulations des schémas de transition alternatifs

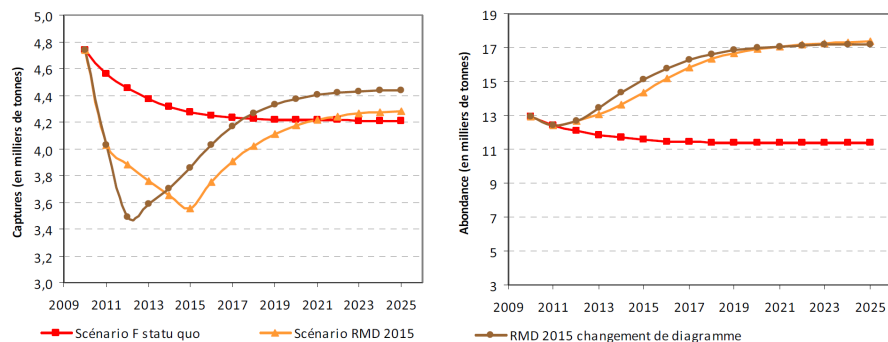
Cas de la Sole Villab Scénario TAC constant



Une transition à TAC constant conforme à la demande des professionnels, mais ...

2. Simulations des schémas de transition alternatifs

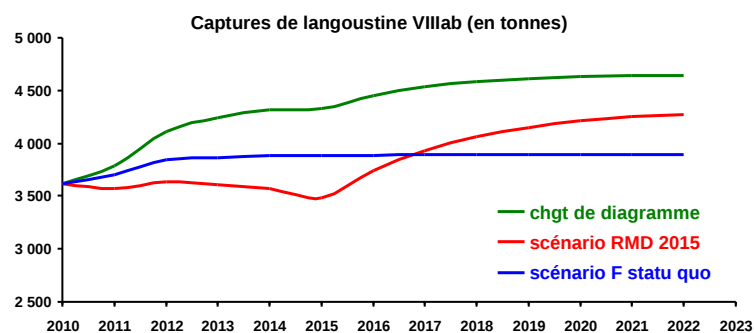
Cas de la Sole Villab Scénario RMD 2015 couplé à un changement de sélectivité



Changer la sélectivité pose problème à court terme

2. Simulations des schémas de transition alternatifs

BILAN - Cas de la Langoustine Villab



Un changement de sélectivité permet (en limitant les rejets très importants chez les jeunes âges) d'augmenter les captures à long terme, sans perte à court terme

Résultats - Conclusions

Choix des modes de gestion pour la transition au RMD :

Une question complexe et spécifique à chaque stock

D'un point de vue global :

- Une transition « molle » permet de limiter la chute des captures mais sur une période longue : **scénario RMD 2015**
- Une transition « dure » sur peu d'années assure une reprise rapide des captures : **scénario RMD 2013**
- Une transition maximisant les captures à long terme et avec une mortalité par pêche cible plus proche de la mortalité actuelle : **changement de sélectivité couplé au passage au RMD**
- Une transition stable et plus simple à mettre en œuvre : **scénario à TAC constant** (mais incertitude liée à la variabilité naturelle)

... et besoins

- Quelle stratégie de mise en œuvre de la gestion au RMD ?
*Nombre de navires ou nombre de jours par navire
Régulation collective des quotas de pêche*
- Quelles conséquences socio-économiques des phases de transition pour les flottilles bretonnes ?
- Quelles conséquences sur les marchés ?
Fluctuation de l'offre en lien avec les phases de transition
- Quelle stratégie pour les stocks non évalués, pour les stocks côtiers ?
- Quelle stratégie de mise en œuvre dans le cadre de l'approche écosystémique des pêches ?
*Compromis entre stocks et gestion par pêcheries
Prise en compte des impacts des relations interspécifiques et de l'environnement*

Merci de votre attention !

Toutes les publications sont en ligne sur le site internet du Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST :

- Rapport de synthèse
- Fiches techniques (RMD, AEP, etc.)
- Présentations et comptes rendus des ateliers ...



<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/projets.php?idproj=66>

Table ronde et témoignages

« Perceptions des enjeux du passage au Rendement Maximal Durable par les acteurs de la pêche bretonne »

Yohan Weiller - **Conseil Consultatif Régional Sud**

Julien Lamothe - **Organisation de Producteurs Pêcheurs de Manche et d'Atlantique**

Violaine Merrien - **Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne**

Aurore Davaine - **Région Bretagne**



Le RMD : la vision des Organisations de Producteurs

Julien LAMOTHE – Pêcheurs de Manche et Atlantique
Itechmer – 27 octobre 2011

Le RMD ... Un principe séduisant : Une approche de rentier
« exploitation des intérêts sans utiliser le capital »

MAIS le RMD est une notion :

- Exclusivement biologique sans intégration de l'économie et du social
- Soumise à une forte incertitude
 - définition de l'objectif : Brmd, Frmd, Fmax, F0,1...
 - définition de la valeur de l'objectif : ¾ des stocks pour lesquels le positionnement par rapport à cette notion est inconnu

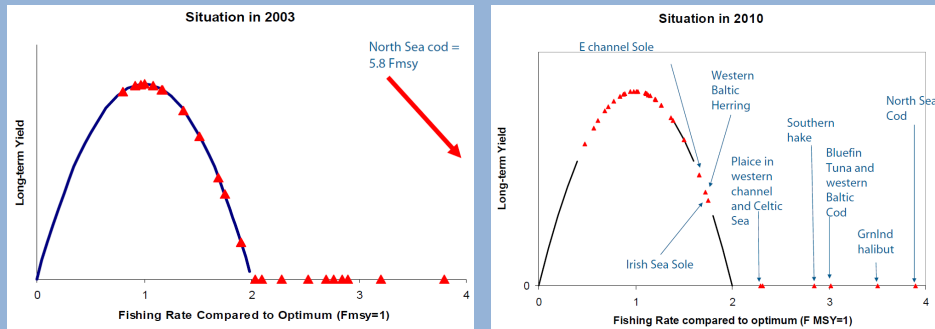
Mer Celtique – Pêcherie du plateau

Stock	B_{2010}/B_{MS}	Tendance B	F_{2010}/F_{MS}	Tendance F	F_{2010}/F_{MS}	F_{2010}/F_{MS}
Morue	1.38	↗	0.75	↘	1.3	sans objet
Merlan	?B?	↗	?F?Ref?	↗+	?	sans objet
Eglefin	?B?Ref?	→	?F?Ref?	↗	?	sans objet
Langoustine	?B?Ref?	?→?	?F?Ref?	↗	?	sans objet
Sole (VIIIfg)	1.9	↗	0.70	↘	0.8	sans objet
Plie (VIIIfg)	?B?Ref?	↗	?F?Ref?	↘	?	sans objet

- Antagoniste d'une approche écosystémique : prises en compte des interactions entre espèces

Le RMD doit être un OUTIL pour aider les gestionnaires à orienter les politiques d'encadrement des pêches et NON un OBJECTIF

État des stocks communautaires



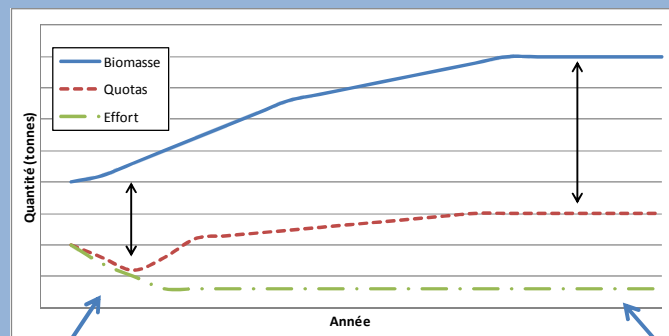
Source : DG MARE K. Patterson, septembre 2010

Pour de nombreux stocks européens une grande partie du chemin vers le RMD est déjà réalisée

Julien Lamothe – OP PMA – ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011

PMA

Les conséquences du RMD dans la gestion opérationnelle



Réduction des quotas pour atteindre l'objectif MSY → mesures de gestion mise en place par les OP

Augmentation importante de la biomasse et augmentation réduite des quotas

Rendements élevés nécessitant une gestion contrainte des pêcheries : quotas limités, réduction du temps de pêche...

Le RMD conduira à une modification profonde des pratiques actuelles de pêche

PMA

Les enjeux du RMD pour les OP

- Gestion contraintes des possibilités de pêche : quotas, licences...
- Impacts sur les marchés : valorisation de productions plus abondantes
- Relations avec d'autres problématiques : interdiction des rejets, aspects environnementaux....

Julien Lamothe – OP PMA – ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011



Conclusions

« Les enjeux du passage au Rendement Maximal Durable pour les pêcheries »

Didier Gascuel – Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST



ITECH'MER – Rendement Maximal Durable et enjeux pour les pêcheries – 27 octobre 2011